

**Extrait du procès-verbal
 des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 23 mars 2009.

Nombre de conseillers élus

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

11

Conseillers en fonction

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M.

11

HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / SCHARSCH J.

Conseillers présents

KEITH H / HEIM C / WOLFF B

10

Conseiller absent : FALK E (excusé)

Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 9 février 2009 :

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 9 février 2009.

Compte administratif 2008 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Christiane FOURNIER, décide d'approuver, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2008, présenté par M. MULLER Dominique Maire et qui se récapitule comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	Recettes	Excédent
171 557,48	539 528,33	367 970,85

Section d'investissement:

Dépenses	Recettes	Déficit
266 187,74	114 015,81	152 171,93

Excédent global de clôture: 215 798.92 €

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2008:

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2008,

Constatant que le Compte Administratif présente :

- un déficit d'investissement de **152 171,93 €**

- un excédent de fonctionnement de **367 970,85 €**

Décide d'affecter le résultat comme suit:

- Virement à la section d'investissement (compte 1068): **152 171,93 €**

- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur - ligne 002) : **215 798,92 €€**

Budget primitif 2009:

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget 2009, présenté par le Maire et vote les dépenses et les recettes en équilibre :

- Section de fonctionnement : 486 839 €
- Section d'investissement : 698 872 €

qui comprend les opérations d'équipement suivantes :

Opérations	Dépenses en €	Recettes en €
Matériel	30 000	
Remembrement et réserve foncière	61 000	
Lavoir – croix rurales	6 000	4 000
Carte communale	3 000	3 000
Atelier municipal	15 000	
Cloches	5 000	1 000
Eglise – clocher	185 000	200 000
Salle polyvalente	10 000	2 000
Voirie	65 000	5 000
Mairie	6 000	1 000
Voirie rue des Vignes	28 000	8 000
Cimetière	15 000	
Route de Saverne	5 000	
Place de l'Ecole	75 000	30 000
Eclairage public	6 000	2 000
TOTAL	515 000	256 000

Approbation du compte de gestion :

Le Conseil Municipal, après avoir comparé les chiffres du compte administratif 2008 avec ceux du compte de gestion 2008 dressé par le Trésorier, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2008.

Fixation des taux des contributions directes pour 2009 :

Le Conseil Municipal décide de baisser unilatéralement les taux d'imposition de 4 % et vote, à l'unanimité, les taux suivants pour les contributions directes de 2009:

	Bases notifiées	Taux	Produit attendu	Variation du Produit
Taxe d'habitation	350 900	11,04	38 739	3,11 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	299 600	11,76	35 233	2,40 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	45 300	43,00 %	19 478	- 2,79 %
Total	695 800		93 450	1,61 %

Réalisation d'un accès sécurisé aux conteneurs de récupération des déchets :

M. le Maire attire l'attention du Conseil Municipal sur les dangers que comporte l'accès pour les piétons aux conteneurs de récupération des déchets. Ils doivent notamment emprunter, à l'issue du chemin piétonnier menant à la salle polyvalente, la RD 236 tout le long du terrain de football. Il propose donc de prolonger ce chemin piétonnier sur la bande herbeuse se trouvant devant le stade. Il présente un devis de l'Entreprise DISS de Landersheim pour la création d'un chemin piétonnier longeant le terrain de sport, travaux estimés à 9 930 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce, à l'unanimité pour la réalisation de ce chemin piétonnier, sollicite l'aide de l'Etat, dans le cadre de la DGE pour travaux de sécurité et du Conseil Général du Bas-Rhin.

Réalisation d'un pavage dans la montée vers l'église :

M. DOSSMANN M. dresse un état d'avancement des travaux de restauration de l'église et propose, dans le cadre des travaux d'aménagement extérieurs de réaliser un pavage dans la montée, entre les 2 escaliers, pour remplacer le macadam qui est en très mauvais état à cet endroit. Il présente un devis de l'entreprise RAUSCHER qui estime ces travaux à 1 875 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité ces travaux de pavage et sollicite l'aide financière du Conseil Général et du Conseil Régional.

Acquisition de matériel destiné à l'entretien des espaces verts :

M. HINDENNACH G. informe le Conseil Municipal que lors de sa dernière réunion la commission environnement a mis l'accent sur la nécessité de doter la commune de matériel performant pour l'entretien des espaces verts. A ce titre, il propose d'acquérir un tracteur équipé d'une fraise et d'un girobroyeur pour un montant total de 14 100 € HT, selon le devis fourni par l'entreprise DEBS de Rohrwiller.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'acquisition de ce matériel.

Réalisation d'un portique d'entrée à l'aire de jeux :

M. le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal un devis de l'entreprise Uwe BRISCHLE ZIMMEREI, d'un montant de 1 850 € HT, en vue de la réalisation d'un portique en forme de pergola à l'entrée de l'aire de jeux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce par 8 voix pour et 2 abstentions pour l'acquisition de ce portique.

Acquisition de panneaux électoraux :

Etant donné que les panneaux électoraux de l'ancienne école ne peuvent plus être utilisés, suite aux travaux de réhabilitation de ce bâtiment, le Conseil Municipal décide d'acquérir 4 panneaux électoraux à fixer dans le sol, de l'Entreprise A2S, au prix de 504,36 € HT, sollicite l'aide de l'Etat.

Compte rendu des réunions de commissions :

M. le Maire relève le travail important accompli par les commissions bâtiments, finances, environnement et vie associative lors de leurs dernières réunions, ainsi que les comptes rendus détaillés rédigés par Mme FOURNIER C. Il fait le commentaire des différents points abordés au cours de ces réunions qui feront l'objet de délibérations ultérieures.

Journée de travail :

Le Conseil Municipal décide d'organiser une journée de travail, samedi le 4 avril, au cours de laquelle on réalisera les déménagements de la laiterie et du local des pompiers.

Informations diverses :

Mme FOURNIER C. informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la semaine du développement durable, le SMITOM organise les 2 et 3 avril une animation à l'école de Saessolsheim sur le tri sélectif des déchets, ainsi qu'une exposition qui, après la classe sera également ouverte aux villageois.

M. le Maire fait part d'un message de Mme KLEIN de la Communauté de Communes de Saverne sollicitant la candidature de la Commune de Saessolsheim pour l'organisation de l'édition 2009 du Festival « Com'en musique ». La date de cette manifestation n'étant pas communiquée, eu égard aux manifestations villageoises déjà programmées, il n'est pas pris de décision.

Pour copie conforme
Saessolsheim, le 30 mars 2009.
Le Maire